

## La coopération scientifique Nord-Sud : politique méditerranéenne de l'INRA

Larbier M.

Etat de l'agriculture en Méditerranée : recherche agronomique et sécurité alimentaire

Montpellier : CIHEAM

Cahiers Options Méditerranéennes; n. 1(5)

1993

pages 141-144

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=93400058>

To cite this article / Pour citer cet article

Larbier M. **La coopération scientifique Nord-Sud : politique méditerranéenne de l'INRA.** *Etat de l'agriculture en Méditerranée : recherche agronomique et sécurité alimentaire*. Montpellier : CIHEAM, 1993. p. 141-144 (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 1(5))



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

# La coopération scientifique Nord-Sud: politique méditerranéenne de l'INRA

Michel Larbier

Direction des Relations Internationales de l'INRA (France)

**Résumé.** L'Institut National de la Recherche Agronomique entretient des relations privilégiées avec les principaux organismes de recherche agronomique dans les pays du bassin méditerranéen. La coopération se traduit jusqu'à maintenant par l'accueil de nombreux chercheurs, surtout pour une formation doctorale, et l'existence de plusieurs programmes bilatéraux ou multilatéraux (contrats CEE).

La coordination de cette coopération nous conduit désormais à mettre en place des réseaux thématiques dans lesquels sont associés des laboratoires travaillant dans une même discipline ou sur une même filière de production. Cette nouvelle structure devrait améliorer l'efficacité de la coopération et permettre une collaboration à la fois plus régulière et plus intense entre les chercheurs méditerranéens.

**Mots clés.** Recherche agricole – Méditerranée – Coopération scientifique – INRA

**Title.** *North-South Scientific Cooperation: the INRA'S Mediterranean Policy*

**Abstract.** *The "Institut National de la Recherche Agronomique" (National Institute of Agricultural Research) enjoys privileged relations with the main agricultural research organizations in the Mediterranean basin. Their cooperation has thus far involved the hosting of several bilateral and multilateral programs (EEC contracts).*

*The coordination of this collaboration now leads us to the establishment of thematic networks which will associate laboratories working in the same field or on the same production area. This new structure should improve the efficiency of cooperation and encourage more consistent and intense collaboration among Mediterranean researchers.*

**Key words.** *Agricultural Research – Mediterranean – Scientific Cooperation – INRA*

De tout temps, la coopération internationale entre les chercheurs est perçue par ces derniers comme une véritable nécessité et un important moyen pour progresser chacun dans sa thématique. De ce point de vue, la connaissance scientifique apparaît comme un édifice universel dont la construction nécessite la contribution de chacun indépendamment de l'origine ethnique ou du système géopolitique.

Dans les pays à la fois développés et consacrant d'importants budgets à la recherche agronomique,

la coopération entre les laboratoires s'effectue de façon généralement spontanée. Elle naît à partir de la lecture de publications scientifiques, se précise grâce à des rencontres lors des symposiums et des congrès internationaux et se concrétise par des séjours dans les laboratoires à l'occasion de missions allant de la simple visite à l'année sabbatique.

Le résultat final sera souvent la publication d'articles écrits en collaboration par des auteurs dépendant de laboratoires et de pays différents. Avant d'y parvenir, les chercheurs auront échangé des connaissances, des méthodologies et des techniques, fait part de leurs hypothèses de travail et mis en commun, au moins pour un temps, leurs moyens d'investigation.

Ce type de coopération qui ne nécessite ni une grande organisation ni une véritable politique de mise en oeuvre, implique cependant que l'on consacre des moyens financiers importants pour faciliter les déplacements et les séjours à l'étranger, assurer l'accueil et acquérir les équipements nécessaires à la réalisation des programmes en collaboration.

Avec les pays en développement, la relation que nous pouvons établir est souvent de type différent dans la mesure où les systèmes nationaux de recherches agronomiques disposent de plus faibles moyens tant sur le plan humain que pour les possibilités d'expérimentation (matériel d'équipement, budget de fonctionnement, etc.).

Dans ce contexte, la coopération ne peut se réaliser pleinement que s'il y a une volonté politique affirmée et des moyens incitatifs pour la mettre en oeuvre. Il en est ainsi pour l'ensemble des pays méditerranéens. Sous la présidence de Guy Paillotin, les deux directeurs généraux successifs Hervé Bichat et Bernard Chevassus-au-Louis ont, chacun à son tour, réaffirmé tout l'intérêt qu'ils attachent aux relations méditerranéennes considérées par eux comme prioritaires.

Jusqu'à ces dernières années les collaborations entretenues étaient souvent ponctuelles; sans évaluation ni suivi. Il s'agit donc de les développer en véritables programmes pluriannuels, conduisant, si possible, à la réalisation de réseaux scientifiques qui associent les pays de l'Europe du Sud.

Au préalable, nous pensons qu'une politique de coopération avec les pays du Sud devrait poursuivre deux objectifs :

- aider ces pays à assurer leur sécurité alimentaire. Les résultats de la recherche devraient être récupérés par les organes de vulgarisation et de développement pour permettre *in fine* une augmentation substantielle de la productivité agricole et une amélioration de la qualité des productions ;

- faire en sorte que les laboratoires de la recherche agronomique dans ces pays deviennent des pôles d'attraction pour l'élite de la jeunesse, tout comme est devenu, au fil des ans, l'INRA pour les majors de nos Grandes Ecoles Agronomiques. De cette façon, on pourra espérer contribuer à stopper l'émigration des jeunes diplômés dont souffrent souvent les pays du Sud.

Pour cela, la recherche, objet de notre coopération, devra être :

- d'un bon niveau, se plaçant en amont du développement agricole. Une recherche ne serait pas digne de ce nom si elle ne consiste qu'à faire et refaire ce que d'autres ont déjà réalisé, quelquefois depuis longtemps ;

- utile pour les différents partenaires : les pays méditerranéens renferment d'intéressantes ressources génétiques et offrent des conditions d'expérimentation (environnement bioclimatique et économique) permettant d'élargir les propres modèles d'étude de chaque partenaire ;

- finalisée : elle doit, d'une part, viser à résoudre les préoccupations de nos partenaires dans le cadre de leurs priorités économiques, d'autre part correspondre aux orientations des politiques scientifiques de chaque pays.

## Organisation et coordination de la coopération

Les objectifs étant fixés, la coopération INRA-pays du Sud de la Méditerranée doit être organisée et coordonnée ; la mission d'une Direction des Relations Internationales de l'INRA sera alors de

bien connaître l'état des relations existantes, d'identifier les laboratoires et les collaborateurs avec lesquels on pourrait collaborer, d'organiser et de gérer la coopération sur des bases qui permettent de valoriser les efforts et les moyens consentis à la fois par l'organisme de recherches et par les organes ministériels de coopération.

Or, longtemps, nos relations avec les organismes de recherche du Sud de la Méditerranée sont restées, à la fois ponctuelles et sans suivi. Notre effort a été centré surtout sur la formation par la recherche. Ainsi, en 1992, sur 800 stagiaires étrangers reçus à l'INRA, près de 400 viennent de pays méditerranéens dont 200 du Maghreb (130 en pré-doc.). Mais bien souvent, ils sont à titre individuel, n'appartenant à aucun organisme de recherche. Les thèmes de stages sont rarement définis en concertation avec les pays d'origine. Aussi, plusieurs jeunes se retrouvent, à l'issue de leur stage, demandeurs d'emploi, principalement en Europe et en Amérique du Nord. Les formations acquises ne correspondant pas aux priorités de leurs pays ; ils ne peuvent alors trouver dans ces derniers ni l'environnement scientifique, ni les équipements nécessaires pour continuer leurs recherches. A cela s'ajoute quelquefois les problèmes liés au statut de chercheurs moins avantageux que celui de l'Enseignement Supérieur : niveau de rémunération, progression dans la carrière, avantages sociaux.

Le deuxième volet de cette coopération concerne les missions. Elles sont relativement peu nombreuses : 250 par an du Sud méditerranéen sur un total de 3 200, soit près de 6% de tous les déplacements effectués à l'étranger par les agents de l'INRA. A la faiblesse de ce nombre s'ajoute la diversité des motifs. Il s'agit le plus souvent d'expertises, d'enseignement, de participations à des jurys d'examens, rarement de discussions de protocoles expérimentaux, d'analyses de résultats ou de rédaction de publications scientifiques.

## 1. Programmes scientifiques de coopération

Nous définissons un programme de coopération comme une entité comprenant des opérations de recherche, des actions de formation et des missions dans les deux sens. Nous pensons que chacun de ces éléments doit faire partie d'un programme qui le place dans son contexte, lui donne sa justification et facilite sa gestion.

Un programme de coopération devrait être pluriannuel et avoir une certaine importance. Sa mise en

oeuvre nécessite l'élaboration préalable d'un projet indiquant de façon précise :

- l'intérêt scientifique ;
- l'importance des retombées économiques attendues ;
- la qualité des partenaires pour savoir « qui fait quoi », et connaître le degré de spécialisation (liste des publications) ;
- les différentes étapes de réalisation du programme, de manière à prévoir les évaluations successives ;
- les moyens nécessaires à la réalisation du programme : équipe de chercheurs et de techniciens, équipements, frais de fonctionnement.

L'aide demandée aux organes de coopération est ensuite explicitée. Il s'agit de stages de formation à la recherche, de frais d'études en collaboration, d'équipements en matériel, d'échanges de chercheurs, de missions pour définir des protocoles expérimentaux, discuter et publier les résultats.

Pour notre part, le projet de programme est soumis à la Direction Scientifique concernée qui procède à l'évaluation et donne son avis en particulier sur : l'intérêt scientifique, la faisabilité du projet et l'adéquation entre les objectifs poursuivis et les moyens mis en oeuvre. Les critiques et suggestions devront alors être prises en compte avant de présenter le projet corrigé et éventuellement reformulé aux organes de coopération qui décideront en fonction des priorités des partenaires et des possibilités de financement.

L'obtention des moyens permet ensuite le lancement du programme dans les laboratoires concernés et la mise en place des opérations de gestion et de coordination, notamment pour les démarches administratives d'accueil, l'octroi des missions, le financement des actions de recherches.

Le suivi scientifique implique que l'on procède à des évaluations à chaque étape de réalisation. Enfin, le programme pourrait s'achever par l'organisation de séminaire pour faire état des résultats scientifiques acquis dans le cadre de la coopération et envisager de nouveaux développements.

## 2. Réseaux thématiques

Les multiples analogies existant entre les conditions agronomiques dans les pays méditerranéens font

que l'on retrouve les mêmes problématiques et les mêmes priorités. Aussi, coopérer sur la base de programmes bilatéraux risque de conduire rapidement à des actions redondantes. Nos équipes n'auraient alors le choix qu'entre refaire les mêmes opérations dans les différents pays du Sud, ou paraître avantager l'un ou l'autre de nos partenaires. Dans ce dernier cas, la coopération devient une question de clientélisme contraire à l'esprit d'ouverture qui caractérise normalement la recherche scientifique.

La mise en place de réseaux thématiques permet de faire collaborer des équipes sur des sujets apportant une complémentarité. Cela a pour conséquence immédiate un enrichissement mutuel, plutôt qu'une vaine compétition. En outre, le réseau est une structure qui favorise l'information et la discussion scientifique. Elle pourrait être utilisée pour répartir les tâches entre les partenaires et sortir ces derniers de leur isolement relatif.

Le succès d'un réseau dépend avant tout de la qualité des partenaires. Les échecs de cette forme de coopération sont fréquents. Ils peuvent être dus au fait qu'on a associé des équipes insuffisamment impliquées dans la recherche ou ayant des intérêts divergents. Dans notre système, il s'agira, pour chaque réseau, d'un nombre peu élevé de membres, tous en activité de recherche et fortement concernés par une même thématique.

Le réseau peut être constitué autour d'une filière de production, par exemple en apidologie où des équipes travaillent sur la biologie de l'abeille (génétique, physiologie), la pathologie (varroose), la pollinisation et la qualité du miel. La création d'un réseau permet aux laboratoires associés, travaillant sur la varroose, de diversifier les thèmes de recherches et d'éviter les actions redondantes. Il en est de même pour l'aviculture où la plupart des équipes méditerranéennes travaillent actuellement sur l'utilisation nutritionnelle de sous-produits semblables en laissant de côté des aspects aussi importants que l'effet des températures élevées, le rendement en viande et la qualité des carcasses et des ovoproduits.

Dans le secteur des productions végétales, une recherche sur la tolérance des céréales à la sécheresse intéresse les pays des deux rives de la Méditerranée. D'une part les céréales constituent la première source énergétique pour l'alimentation humaine, d'autre part on est en présence des mêmes conditions climatiques caractérisées par l'irrégularité et souvent l'insuffisance de la pluviométrie. Dans ce domaine, plusieurs thèmes doivent être abordés, l'étude de chacun apportant un éclair-

rage nouveau utile et aux autres travaux. Nous citons à titre d'exemple les aspects méthodologiques de mesure de la tolérance à la sécheresse, l'amélioration génétique, les effets sur la qualité technologique du grain, etc.

En production animale, tous les pays méditerranéens sont de gros consommateurs de viande ovine. Partout on cherche à améliorer les caractères génétiques pour augmenter à la fois la fertilité des reproducteurs et la vitesse de croissance des descendants. A cela s'ajoutent les préoccupations liées à la qualité nutritive et organoleptique des produits. On voit ainsi qu'autour d'une espèce animale les recherches dans des domaines aussi différents que la génétique, la physiologie, la nutrition et la technologie peuvent se fédérer pour coopérer au sein d'un large réseau.

Il en est de même pour les protéagineux dont le développement intéresse l'alimentation des hommes et des animaux et peut réduire les dépendances nationales vis-à-vis des importations de sources de protéines. Dans ce secteur plusieurs recherches devraient être renforcées : création de nouvelles variétés à rendement élevé et dépourvues de facteurs antinutritionnels, lutte contre les maladies et les ravageurs, amélioration des conditions culturales, etc.

Dans le domaine de la technologie alimentaire, des réseaux peuvent se constituer soit autour d'une production (blé dur, fruits, légumes, etc.) ou d'une famille de substances chimiques (polyphénols, pectines, protéines, etc.)

Bien d'autres réseaux peuvent être envisagés : éco-pathologie du jeune ruminant, sols salés, fertilisation des arbres fruitiers, espèces forestières, etc.

Enfin, ces réseaux, conçus dans un premier temps entre l'INRA et quelques partenaires, doivent être

rapidement ouverts à d'autres équipes, en particulier du Sud de l'Europe, surtout lorsqu'il s'agit de productions agricoles ou de conditions d'études typiquement méditerranéennes.

L'existence de réseaux scientifiques et surtout leur bon fonctionnement seront un atout considérable pour obtenir des contrats de coopération au niveau de la C.E.E. dans les programmes de type STD, Avicenne, ALAMED, etc.

### 3. Structures de concertation et de conseil

Avec les pays du Maghreb, nous devons dans un proche avenir créer un Comité de concertation qui devra être informé des collaborations bilatérales et consulté sur les projets de programmes et la constitution de réseaux scientifiques. Il pourra alors orienter efficacement le choix des thèmes et des partenaires.

A moyen terme, d'autres pays pourraient s'associer à cette construction pour enrichir le contenu de la coopération et faciliter le transfert des connaissances de part et d'autre de la Méditerranée, l'ensemble des pays concernés possédant un très grand nombre de points communs et de similitudes.

En conclusion, la coopération Nord-Sud nous paraît une nécessité pour accompagner le développement agricole et enrichir nos propres acquis scientifiques. La politique que nous essayons de mettre en oeuvre en Méditerranée n'est certes ni exclusive ni parfaite. Elle a cependant l'avantage de clarifier une situation qui apparaît confuse à bien des égards. Elle se veut à la fois, par l'initiation de programmes bilatéraux et la création de réseaux scientifiques, contribuer à améliorer le niveau général de la recherche agronomique méditerranéenne et sortir de nombreux collègues de leur isolement relatif.



